

UNION DES VILLES ET
COMMUNES DE WALLONIE
a.s.b.l.



FEDERATION DES CPAS

Séminaire

Les mesures sociales applicables en Région wallonne: étude d'évaluation

Namur, le 3 décembre 2010

Séminaire organisé avec le soutien de



Wallonie

Contexte

La Déclaration de politique régionale (DPR) prévoit, en matière d'énergie, une série de propositions afin de garantir à tous les citoyens un accès à l'énergie. Parmi ces pistes, on trouve: une évaluation des compteurs à budget, un renforcement de l'accessibilité des bureaux d'accueil des gestionnaires de réseau, la négociation avec le Fédéral d'un élargissement du statut de client protégé, la mise en place d'un mécanisme de tarification progressive, une amélioration de la qualité des services rendus aux consommateurs par la mise en place d'indicateurs de performance, d'une charte de qualité, de factures plus lisibles, ...

Outre la DPR, les acteurs de terrain n'ont cessé, depuis la libéralisation des marchés de l'énergie, de dénoncer l'existence de difficultés liées à la mise en œuvre des obligations de service public à caractère social (OSP - sociales). Une série de modifications ont été apportées aux décrets et arrêtés en juillet 2008 mais n'ont pas permis de rencontrer l'ensemble des problèmes d'autant plus que, depuis ces changements, les compteurs à budget gaz sont apparus sur le marché.

Conscient de la nécessité d'améliorer le fonctionnement du marché et de revoir certaines mesures, le Gouvernement wallon, à l'initiative du Ministre en charge de l'Energie, Jean-Marc Nollet, a chargé la CWaPE de réaliser un travail d'évaluation des OSP - sociales.

Cela est chose faite puisque la CWaPE vient de publier son rapport qui, outre la partie analyse et évaluation, contient des recommandations.

Le Ministre Jean-Marc Nollet vous propose de prendre connaissance de ce rapport. Vous aurez l'occasion d'entendre les réactions et avis des fournisseurs, gestionnaires de réseau, CPAS et associations sociales sur les modifications envisagées. La parole vous sera également donnée lors d'un temps d'échange programmé fin de matinée.

Nous vous attendons nombreux à ce séminaire qui constitue le point de départ d'un travail de réflexion autour des mesures sociales en Wallonie.

Programme

- 8h15 **Accueil**
- 8h45 - 9h00 **Introduction**
par Francis Ghigny, Président de la Commission wallonne pour l'Energie - CWaPE
- 9h00 - 10h00 **Présentation de l'étude d'évaluation "Les mesures sociales applicables en Région wallonne"¹**
par Jean-Louis Buysse, Directeur de la Direction socio-économique à la Commission wallonne pour l'Energie - CWaPE
- 10h00 - 10h20 **Le point de vue des fournisseurs**
par la Fédération belge des Entreprises électriques et gazières - Febeg
- 10h20 - 10h40 **Le point de vue des gestionnaires de réseau**
par Nathalie Coucharière, Responsable du service gestion clientèle et Process Owner OSP Sociales, ORES pour Intermixt - Philippe Louveau, Directeur administratif à l'Association liégeoise du Gaz et Robert Bogaert, Responsable de l'administration des ventes au département clientèle de Tecteo pour Inter-Régies
- 10h40 **Pause-café**
- 11h00 - 11h20 **Le point de vue des CPAS**
par Véronique Pisano, Conseiller à la Fédération des CPAS et X, membre de la Commission Energie de la Fédération des CPAS
- 11h20 - 11h40 **Le point de vue des associations sociales**
par Thibaud De Menten, Coordinateur du Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie - RWADE et par Françoise De Boe, Coordinatrice ff du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
- 11h40 - 12h00 **L'accès à l'énergie pour tous**
Jean-Marc Nollet, Vice-Président, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique, en charge de l'Energie
- 12h00 - 12h30 **Echanges avec la salle**
- 12h30 **Conclusion** *par Annabelle Jacquet, Chef de Cabinet adjoint, Cabinet du Ministre Jean-Marc Nollet*
- 12h45 **Lunch sandwiches**

Modérateur: *Francis Ghigny, Président de la CWaPE*

¹ Cette étude est consultable et téléchargeable sur la page d'accueil du site de la CWaPE - rubrique "Secteur de l'énergie" - www.cwape.be.

Informations pratiques

Date: vendredi 3 décembre 2010, de 8h15 à 14h00

Lieu: Palais des Congrès
Place d'Armes 1
5000 NAMUR

Un plan d'accès est disponible sur demande à la Fédération des CPAS.

Inscription:

L'inscription se fait au moyen du formulaire ci-joint, à nous renvoyer au plus tard le 30 novembre 2010.

Les frais d'inscription s'élèvent à 15 € par personne. Ce prix comprend la documentation, la pause-café et le lunch sandwiches.

Ce montant est à verser au compte n° 091-0115846-57 de l'Union des Villes et Communes de Wallonie avec la mention: 633/103304 + nom et prénom du participant. Une facture peut vous être envoyée à la demande.

Renseignements complémentaires auprès de:

Véronique Pisano, Conseiller, Tél.: 081.240.664

Anne-Catherine Lens, Secrétaire, Tél.: 081.240.663

e-mail: cse.cpas@uvcw.be